COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

AVIS D'AUDIENCE

Hydro One Networks Inc. a demandé l'autorisation de construire des installations de lignes de transport dans la région de Kirkland Lake, située dans la région du Nord-Est de l'Ontario

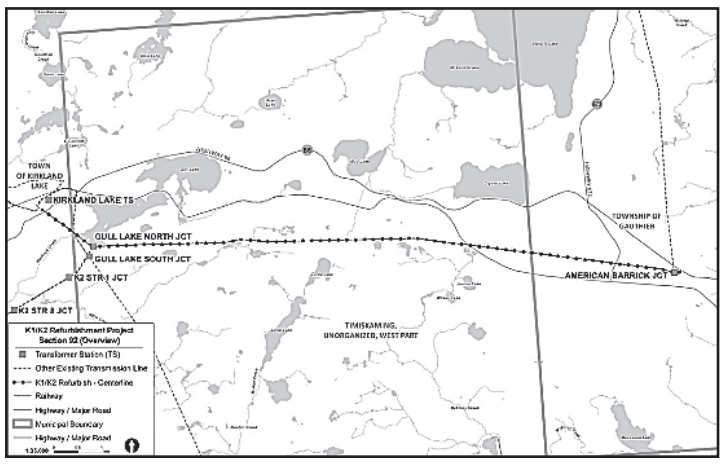
Hydro One Networks Inc. (Hydro One Networks) a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) afin d'obtenir l'autorisation de construire des installations de lignes de transport dans la région de Kirkland Lake, située dans le Nord-Est de l'Ontario. Les travaux consistent à remettre en état environ 13,7 kilomètres d'une ligne de transport existante de 115 kV reliant le poste de transformation (PT) de Kirkland Lake à la jonction d'American Barrick, ainsi qu'à retirer certains composants d'une ligne de transport adjacente de 115 kV non opérationnelle (le « projet »). Le projet est entièrement situé sur des terres privées.

Hydro One Networks sollicite l'approbation des formes d'ententes sur l'utilisation des terres offertes ou à offrir aux propriétaires fonciers touchés.

En plus de l'audience de la CEO, d'autres processus sont requis avant de pouvoir construire une ligne.

Les questions environnementales ou les questions liées à l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones ne font pas partie de l'examen de la CEO, à moins qu'elles n'aient une incidence directe sur le prix et sur la fiabilité et la qualité du service d'électricité.

Un plan du tracé proposé pour la ligne de transport est fourni ci-dessous :



À SAVOIR

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Si vous avez une préférence en ce qui concerne le format de l'audience, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer les raisons. Au cours de cette audience, nous interrogerons le requérant sur son dossier. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après avoir examiné tous les éléments de preuve, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site **www.oeb.ca/fr/participez** et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0207** pour :

- examiner la demande;
- présenter une demande pour devenir un intervenant;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **26 octobre 2026** afin de :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous présentez une demande pour devenir intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

POUR EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario
/ATS: 1 877-632-2727
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
https://www.oeb.ca/fr/demandes/demandes-en-cours

Hydro One Networks Inc.
1 888 664-9376
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 20 h
https://hydroone.com/

Cette audience sera tenue en vertu des articles 92 et 97 de la ***Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O 1998, chap. 15, annexe B.***

This document is also available in English.

Ontario
Commission de l'énergie de l'Ontario

webTactics DAY COMMUNICATIONS
Job#: QOE-NHO-2247291A_FR.indd | Version: 1a
Date: October 2, 2026 3:58 PM | Operator: Hovig
Size: 8 in x 10.9117 in | Lines: 153 | Page: 1